



Mon mari était déjà marié au maroc

Par **aboutaj**, le **21/05/2012** à **23:26**

Bonjour,
je suis de nationalité française je me suis mariée à un marocain du bled en décembre 2000 je viens d'apprendre qu'au moment de notre mariage il était marié au Maroc je suis sa 6ème femme mariage divorce profite des femmes et les jette une fois usée il est parti avec une autre femme en France il y a 6 mois que dois-je faire car il a profité de moi m'a usé moralement et physiquement par ces harcèlements et sa méchanceté merci

Par **amajuris**, le **23/05/2012** à **15:54**

bjr,
ou vous êtes-vous mariés ? en France ou au Maroc ?
si le mariage a eu lieu au Maroc et non transcrit en France, vos recours sont limités sachant que la polygamie est autorisée au Maroc (mais avec des conditions comme l'accord de l'autre épouse).
cdt